

DEFINITION DU PSYCHISME EN PSYCHOLOGIE

Dans la mesure où le mot « psychisme » « est — ou plutôt se veut — “scientifique” », pense Yvon Brès, il se définit par rapport à la science dont « il est censé désigner l'objet », c'est-à-dire la psychologie. Comme de la conscience on ne peut qu'évoquer l'expérience vécue et que par là, elle échappe à toute définition, toute définition du psychisme risque de se révéler circulaire ou pour le moins limitative. Brès propose dès lors cette définition: « on appellera “psychisme” ce qui est objet de la psychologie en tant que discipline distincte de la métaphysique et de la biologie », tout en considérant que la difficulté demeure en fonction des limites et des principes de la psychologie qui sont eux-mêmes problématiques.

©wikipedia